

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1969 B 00138 Numéro SIREN : 690 501 382 Nom ou dénomination : A. LOHEAC SAS

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2019 sous le numéro de dépôt 4926

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

CS 90531 - 49 rue Duguay-Trouin
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET SOREJ

45 rue Raymond Aron
BP 537
76824 MONT ST AIGNAN CEDEX

V/REF :

N/REF : 69 B 138 / 2019-B-4926

Le greffier du tribunal de commerce de Rouen certifie qu'il a reçu le 17/07/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

A. LOHEAC SAS
Société par actions simplifiée
2 avenue de Caen
76530 Grand Couronne

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-4926 le 18/07/2019

R.C.S. ROUEN 690 501 382 (69 B 138)

Fait à ROUEN le 18/07/2019,

LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise : SAS A. LOHEAC

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 2 AVENUE DE CAEN

76530 GRAND COURONNE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 6 9 0 5 0 1 3 8 2 0 0 0 1 2

Néant ☐ *

				Exercice N clos le.		N-1	
				13 11 22 01 8		13 11 22 01 7	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	20 101			
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	2 064 516	1 847 457	1 855 862	
	Constructions	AP	AQ	6 726 894	2 616 060	2 789 023	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 447			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	805 846	45 045	57 972	
	Immobilisations en cours	AV	AW	60 323	60 323	60 905	
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	1 699 407	1 101 457	1 913 307	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE			(1 141 850)	
	Prêts	BF	BG	446 336	446 336	480 448	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 410	1 410	1 760	
TOTAL (II)		BJ	BK	11 827 280	6 118 087	6 017 427	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	945	945	1 060	
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	749 712	749 712	775 990	
	Autres créances (3)	BZ	CA	402 141	402 141	944 378	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	300 000	300 000	300 000	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	1 209 394	1 209 394	923 632	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 780	3 780	2 445	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 665 971	2 665 971	2 947 504	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	14 493 252	8 784 058	8 964 931	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	35 032	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A. LOHEAC

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6...3.6.9...5.0.0.....)	DA	6 369 500	6 369 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	636 950	636 950
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	926 890	1 037 137
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(194 156)	(110 247)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	7 739 183	7 933 340
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	119 200	119 200
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	119 200	119 200
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52 467	18 825
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	394 320	429 408
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	102 959	111 291
	Dettes fiscales et sociales	DY	345 407	320 043
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	30 523	32 823
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	925 675	912 391
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 784 058	8 964 931
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	850 711	912 391
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	52 168	18 532

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A. LOHEAC

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	75 889	FB		FC	75 889	1 330			
	Production vendue	{	biens*	FD	16 000	FE		FF	16 000		
				services*	FG	757 111	FH		FI	757 111	832 464
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	848 999		FK		FL	848 999	833 795		
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	439 533	425 064			
	Autres produits (1) (11)					FQ	352 080	347 823			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 640 612	1 606 681		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	75 889	1 330		
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	6 226	5 470		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	115	94		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	330 927	387 683		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	242 645	231 238		
	Salaires et traitements*						FY	590 197	608 622		
	Charges sociales (10)						FZ	219 862	232 233		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*			GA	205 413	221 523		
				- dotations aux provisions			GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	369	6 972		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 671 644	1 695 164		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(31 032)	(88 483)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	4 764	3 176		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 112	2 100		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	638 400	1 948 440		
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	645 276	1 953 717		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	70 000	24 500		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	638 400	1 948 440		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	708 400	1 972 940		
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(63 124)	(19 224)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(94 156)	(107 707)			

Désignation de l'entreprise : SAS A. LOHEAC

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	100 000	2 540	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	100 000	2 540	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(100 000)	(2 540)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 285 888	3 560 398	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 480 044	3 670 645	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(194 156)	(110 247)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	4 764	3 176	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	439 533	418 194	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
	Autres charges exceptionnelles		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		100 000			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1/ Le tribunal de commerce de Rouen a prononcé, le 06/02/2018, la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de la SAS ALCA pour insuffisance d'actif.

2/ La société LOHEAC a consenti à sa filiale, la société Centre Courronnais de Maintenance, un abandon de créance commerciale à hauteur de 100 000 euros hors taxes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Cet abandon de créance est consenti dans le cadre des relations commerciales entre les deux sociétés sus-désignées et afin de préserver lesdites relations dans la mesure où la société CCM assure la maintenance des véhicules pour la société LOHEAC et ses filiales.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Unité Economique et Sociale :

Un jugement du Tribunal d'Instance de Rouen en date du 7 décembre 2009 a reconnu l'existence d'une Unité Economique et Sociale entre les sociétés SA LOHEAC, SAS STERNA, SAS ALCA (société liquidée), SARL C.C.M. et SAS Transports Loheac de l'Ouest Parisien au motif principal de ce qui existait auparavant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Soutien à la Société Sterna :

La société A.LOHEAC SAS prend l'engagement de tout mettre en oeuvre pour que la société STERNA dispose d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses besoins liés à la poursuite de son activité et de tenir ses engagements vis-à-vis de ses créanciers et ce pendant un délai minimum de 2 ans à compter du 30 décembre 2016.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 32 237 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 39 222 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	39 222
Total	39 222

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	20 101		
Terrains	2 055 216		9 300
Constructions sur sol propre	6 633 699		
Constructions sur sol d'autrui	93 195		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 447		
Installations générales agencements aménagements divers	734 765		1 046
Matériel de transport	38 431		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 792		771
Immobilisations corporelles en cours	60 905		464
TOTAL	9 678 451		11 581
Autres participations	1 937 807		400 000
Prêts, autres immobilisations financières	482 208		
TOTAL	2 420 015		400 000
TOTAL GENERAL	12 118 566		411 581

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			20 101	20 101
TOTAL				
Terrains			2 064 516	2 064 516
Constructions sur sol propre			6 633 699	6 633 699
Constructions sur sol d'autrui			93 195	93 195
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 447	2 447
Installations générales agencements aménagements divers			735 811	735 811
Matériel de transport			38 431	38 431
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		28 959	31 603	31 603
Immobilisations corporelles en cours	1 047	1	60 323	60 323
TOTAL	1 047	28 959	9 660 026	9 660 026
Autres participations		638 400	1 699 407	1 699 407
Prêts, autres immobilisations financières		34 461	447 746	447 746
TOTAL		672 861	2 147 153	2 147 153
TOTAL GENERAL	1 047	701 820	11 827 280	11 827 280

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	20 101			20 101
Terrains	199 354	17 705		217 059
Constructions sur sol propre	3 868 639	168 833		4 037 473
Constructions sur sol d'autrui	69 231	4 130		73 361
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 447			2 447
Installations générales agencements aménagements divers	679 456	12 724		692 180
Matériel de transport	38 431			38 431
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 129	2 021	28 960	30 190
TOTAL	4 914 688	205 413	28 960	5 091 142
TOTAL GENERAL	4 934 789	205 413	28 960	5 111 243

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	17 705				
Constructions sur sol propre	168 833				
Constructions sur sol d'autrui	4 130				
Instal.générales agenc.aménag.divers	12 724				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 021				
TOTAL	205 413				
TOTAL GENERAL	205 413				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	119 200				119 200
TOTAL	119 200				119 200

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	24 500	70 000		503 450	597 950
Sur autres immobilisations financières	1 141 850		638 400	503 450	
TOTAL	1 166 350	70 000	638 400		597 950
TOTAL GENERAL	1 285 550	70 000	638 400		717 150
Dont dotations et reprises financières		70 000	638 400		

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	446 336	35 032	411 304
Autres immobilisations financières	1 410		1 410
Autres créances clients	749 712	749 712	
Personnel et comptes rattachés	707	707	
Impôts sur les bénéfices	238 439	238 439	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 021	24 021	
Divers état et autres collectivités publiques	21 141	21 141	
Groupe et associés	112 653	112 653	
Débiteurs divers	5 180	5 180	
Charges constatées d'avance	3 780	3 780	
TOTAL	1 603 379	1 190 665	412 714
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	61 101		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	95 212		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	52 467	52 467		
Emprunts et dettes financières divers	74 964	0	74 964	
Fournisseurs et comptes rattachés	102 959	102 959		
Personnel et comptes rattachés	111 718	111 718		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 840	69 840		
Taxe sur la valeur ajoutée	126 657	126 657		
Autres impôts taxes et assimilés	37 192	37 192		
Groupe et associés	319 356	319 356		
Autres dettes	30 523	30 523		
TOTAL	925 675	850 711	74 964	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	906.8195	7 024			7 024

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

ût d'acquisition d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris des droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions, log. et brevets	Linéaire	1 à 3 ans
Terrains et aménagements	Linéaire	2 à 5 ans
Constructions	Linéaire	5 à 40 ans
Installations et agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage indus.	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et info.	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	184 565
Autres créances	21 141
Disponibilités	1 439
Total	207 145

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	299
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 056
Dettes fiscales et sociales	153 630
Autres dettes	30 523
Total	203 508

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 780
Total	3 780

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	6
Employés	9
Ouvriers	2
Total	20

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert le 01/01/1994, la société SAS LOHEAC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LOHEAC - 2, avenue de Caen 76530 GRAND COURONNE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés :

Selon la convention d'intégration fiscale :

"En cas de non-renouvellement de la convention d'intégration fiscale, comme en cas de sortie du groupe d'intégration fiscale avant son expiration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société sera indemnisée par la société LOHEAC (tête de groupe) de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aura été cause : ces surcoûts [...] résulteront généralement [...] de la perte du droit au report des déficits subis pendant l'intégration et non utilisés par la société pendant cette période [...]"

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 320 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Caution TLOP : financement d'un crédit-bail	292 545	525 586
Abandon de créances (STERNA)	133 041	
Abandon de créances (CCM)	100 000	
Total (1)		525 586

Ces abandons de créances, sous réserve de retour à meilleur fortune, sont consentis dans le cadre du soutien financier au profit des sociétés STERNA et CCM.

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Au 31/12/2018, le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à 89 512.31 euros.
été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 60-67 ans
- taux de croissance des salaires : 1%
- turn over : faible
- taux d'actualisation : 1.30%
- table de mortalité : INSEE 2018

A. LOHEAC SAS
Société par actions simplifiée au capital de 6.369.500 Euros
Siège social : GRAND COURONNE (76530)
2 Avenue de Caen
690 501 382 RCS ROUEN

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRESENTEE
LORS DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 25 JUIN 2019**

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2018 qui s'élève à 194.156 Euros au poste « réserves statutaires » qui sera ramené d'autant.

DECISION VOTEE

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2018 qui s'élève à 194.156 Euros au poste « réserves statutaires » qui sera ramené d'autant.

Copie conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Leca', is written over the 'Copie conforme' text.

A. LOHEAC

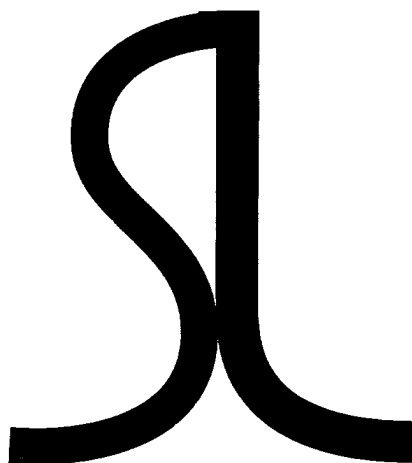
SAS au capital de 6 359 500 €

Siège social : 2 Avenue de Caen

76 530 GRAND COURONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale du 25 juin 2019



AUDIT LONGUEMART & ASSOCIES

A. LOHEAC
2 Avenue de Caen
76 530 GRAND COURONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2018

A. LOHEAC

2 Avenue de Caen

76 530 GRAND COURONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2018

A. LOHEAC
2 Avenue de Caen
76 530 GRAND COURONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2018

Monsieur l'associé unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. LOHEAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous vous recommandons d'apporter une attention au paragraphe « informations générales complémentaires » de la partie « règles et méthodes comptables » de l'annexe.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le poste « immobilisations corporelles » représente 63 % du total de l'actif du bilan. Nos travaux ont consisté à :

- vérifier la cohérence du bilan et du compte de résultat avec les tableaux de variations des valeurs brutes et des amortissements,
- vérifier les modes et taux d'amortissement usuels,
- rechercher des immobilisations en charges,
- analyser les produits et charges exceptionnels sur opérations en capital.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'actionnaire unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441- 4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion en raison de contraintes techniques.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

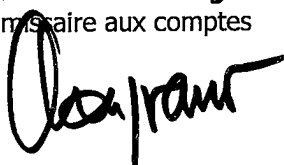
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 7 juin 2019.

Cabinet d'Audit Longuemart
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Longuemart', written over the printed name.

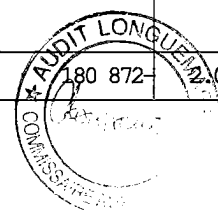
Catherine LONGUEMART

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	20 101	20 101				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	2 064 516	217 059	1 847 457	1 855 862	8 405	0.45
	Constructions	6 726 894	4 110 834	2 616 060	2 789 023	172 963	6.20
	Installations techniques, matériel et outillage	2 447	2 447				
	Autres immobilisations corporelles	805 846	760 801	45 045	57 972	12 927	22.30
	Immobilisations en cours	60 323		60 323	60 905	583	0.96
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 699 407	597 950	1 101 457	1 913 307	811 850	42.43
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés				1 141 850	1 141 850	100.00
	Prêts	446 336		446 336	480 448	34 111	7.10
	Autres immobilisations financières	1 410		1 410	1 760	350	19.89
	Total II	11 827 280	5 709 193	6 118 087	6 017 427	100 660	1.67
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	945		945	1 060	115	10.85
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	749 712		749 712	775 990	26 277	3.39
	Autres créances	402 141		402 141	944 378	542 237	57.42
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	300 000		
	Disponibilités	1 209 394		1 209 394	923 632	285 762	30.94
	Charges constatées d'avance (3)	3 780		3 780	2 445	1 335	54.60
	Total III	2 665 971		2 665 971	2 947 504	281 533	9.55
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 493 252	5 709 193	8 784 058	8 964 931	180 872	2.02

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

35 032



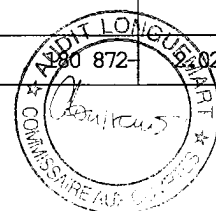
BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 369 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 369 500	6 369 500		
	Réserves				
	Réserve légale	636 950	636 950		
	Réserves statutaires ou contractuelles	926 890	1 037 137	110 247	10.63
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	194 156	110 247	83 909	76.11
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	7 739 183	7 933 340	194 156	2.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	119 200	119 200		
	Total III	119 200	119 200		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	52 467	18 825	33 642	178.71
	Emprunts et dettes financières diverses	394 320	429 408	35 088	8.17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 959	111 291	8 333	7.49
	Dettes fiscales et sociales	345 407	320 043	25 364	7.93
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	30 523	32 823	2 301	7.01
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	925 675	912 391	13 284	1.46
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	8 784 058	8 964 931	180 872	2.02

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

850 711

912 391

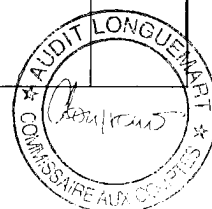


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	75 889		75 889	1 330	74 558	NS
Production vendue de biens	16 000		16 000		16 000	
Production vendue de services	757 111		757 111	832 464	75 354	9.05
Chiffre d'affaires NET	848 999		848 999	833 795	15 205	1.82
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			439 533	425 064	14 469	3.40
Autres produits			352 080	347 823	4 257	1.22
Total des Produits d'exploitation (I)			1 640 612	1 606 681	33 931	2.11
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			75 889	1 330	74 558	NS
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 226	5 470	757	13.83
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			115	94	21	22.34
Autres achats et charges externes *			330 927	387 683	56 756	14.64
Impôts, taxes et versements assimilés			242 645	231 238	11 407	4.93
Salaires et traitements			590 197	608 622	18 424	3.03
Charges sociales			219 862	232 233	12 371	5.33
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			205 413	221 523	16 110	7.27
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			369	6 972	6 603	94.70
Total des Charges d'exploitation (II)			1 671 644	1 695 164	23 520	1.39
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			31 032	88 483	57 451	64.93
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	4 764		3 176		1 588	49.99
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 112		2 100		12	0.55
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	638 400		1 948 440		1 310 040	67.24
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	645 276		1 953 717		1 308 441	66.97
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	70 000		24 500		45 500	185.71
Intérêts et charges assimilées (4)	638 400		1 948 440		1 310 040	67.24
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	708 400		1 972 940		1 264 540	64.09
2. Résultat financier (V-VI)	63 124		19 224		43 901	228.37
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	94 156		107 707		13 551	12.58
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100 000		2 540		97 460	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	100 000		2 540		97 460	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	100 000		2 540		97 460	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	2 285 888		3 560 398		1 274 510	35.80
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 480 044		3 670 645		1 190 601	76.44
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	194 156		110 247		83 909	76.11

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

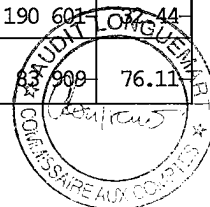
(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

4 764 3 176

WILLIAM



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1/ Le tribunal de commerce de Rouen a prononcé, le 06/02/2018, la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de la SAS ALCA pour insuffisance d'actif.

2/ La société LOHEAC a consenti à sa filiale, la société Centre Courronnais de Maintenance, un abandon de créance commerciale à hauteur de 100 000 euros hors taxes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Cet abandon de créance est consenti dans le cadre des relations commerciales entre les deux sociétés sus-désignées et afin de préserver lesdites relations dans la mesure où la société CCM assure la maintenance des véhicules pour la société LOHEAC et ses filiales.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

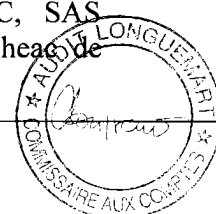
Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Unité Economique et Sociale :

Un jugement du Tribunal d'Instance de Rouen en date du 7 décembre 2009 a reconnu l'existence d'une Unité Economique et Sociale entre les sociétés SA LOHEAC, SAS STERNA, SAS ALCA (société liquidée), SARL C.C.M. et SAS Transports Loheac de l'Ouest Parisien au motif principal de ce qui existait auparavant.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Soutien à la Société Sterna :

La société A.LOHEAC SAS prend l'engagement de tout mettre en oeuvre pour que la société STERNA dispose d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses besoins liés à la poursuite de son activité et de tenir ses engagements vis-à-vis de ses créanciers et ce pendant un délai minimum de 2 ans à compter du 30 décembre 2016.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 32 237 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

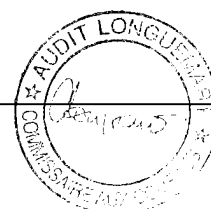
L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 39 222 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	39 222
Total	39 222

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



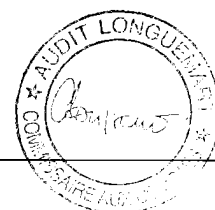
ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 101		
TOTAL			
Terrains	2 055 216		9 300
Constructions sur sol propre	6 633 699		
Constructions sur sol d'autrui	93 195		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 447		
Installations générales agencements aménagements divers	734 765		1 046
Matériel de transport	38 431		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 792		771
Immobilisations corporelles en cours	60 905		464
TOTAL	9 678 451		11 581
Autres participations	1 937 807		400 000
Prêts, autres immobilisations financières	482 208		
TOTAL	2 420 015		400 000
TOTAL GENERAL	12 118 566		411 581

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			20 101	20 101
TOTAL				
Terrains			2 064 516	2 064 516
Constructions sur sol propre			6 633 699	6 633 699
Constructions sur sol d'autrui			93 195	93 195
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 447	2 447
Installations générales agencements aménagements divers			735 811	735 811
Matériel de transport			38 431	38 431
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		28 959	31 603	31 603
Immobilisations corporelles en cours	1 047	1	60 323	60 323
TOTAL	1 047	28 959	9 660 026	9 660 026
Autres participations		638 400	1 699 407	1 699 407
Prêts, autres immobilisations financières		34 461	447 746	447 746
TOTAL		672 861	2 147 153	2 147 153
TOTAL GENERAL	1 047	701 820	11 827 280	11 827 280



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	20 101			20 101
Terrains	199 354	17 705		217 059
Constructions sur sol propre	3 868 639	168 833		4 037 473
Constructions sur sol d'autrui	69 231	4 130		73 361
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 447			2 447
Installations générales agencements aménagements divers	679 456	12 724		692 180
Matériel de transport	38 431			38 431
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 129	2 021	28 960	30 190
TOTAL	4 914 688	205 413	28 960	5 091 142
TOTAL GENERAL	4 934 789	205 413	28 960	5 111 243

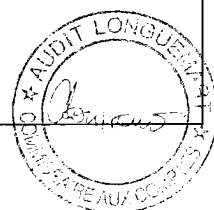
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	17 705				
Constructions sur sol propre	168 833				
Constructions sur sol d'autrui	4 130				
Instal.générales agenc.aménag.divers	12 724				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 021				
TOTAL	205 413				
TOTAL GENERAL	205 413				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	119 200				119 200
TOTAL	119 200				119 200

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	24 500	70 000		503 450	597 950
Sur autres immobilisations financières	1 141 850		638 400	503 450	
TOTAL	1 166 350	70 000	638 400		597 950
TOTAL GENERAL	1 285 550	70 000	638 400		717 150
Dont dotations et reprises financières		70 000	638 400		

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	446 336	35 032	411 304
Autres immobilisations financières	1 410		1 410
Autres créances clients	749 712	749 712	
Personnel et comptes rattachés	707	707	
Impôts sur les bénéfices	238 439	238 439	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 021	24 021	
Divers état et autres collectivités publiques	21 141	21 141	
Groupe et associés	112 653	112 653	
Débiteurs divers	5 180	5 180	
Charges constatées d'avance	3 780	3 780	
TOTAL	1 603 379	1 190 665	412 714
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	61 101		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	95 212		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	52 467	52 467		
Emprunts et dettes financières divers	74 964	0	74 964	
Fournisseurs et comptes rattachés	102 959	102 959		
Personnel et comptes rattachés	111 718	111 718		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 840	69 840		
Taxe sur la valeur ajoutée	126 657	126 657		
Autres impôts taxes et assimilés	37 192	37 192		
Groupe et associés	319 356	319 356		
Autres dettes	30 523	30 523		
TOTAL	925 675	850 711	74 964	

Composition du capital social

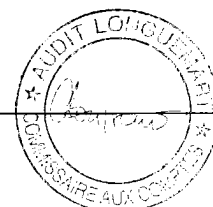
(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	906.8195	7 024			7 024

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

ût d'acquisition d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris des droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions, log. et brevets	Linéaire	1 à 3 ans
Terrains et aménagements	Linéaire	2 à 5 ans
Constructions	Linéaire	5 à 40 ans
Installations et agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage indus.	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et info.	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

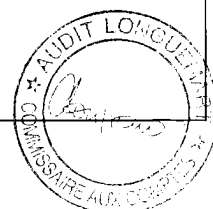
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

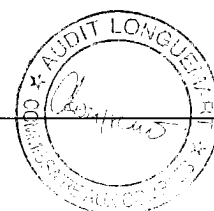
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	184 565
Autres créances	21 141
Disponibilités	1 439
Total	207 145

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	299
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 056
Dettes fiscales et sociales	153 630
Autres dettes	30 523
Total	203 508

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 780
Total	3 780



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	6
Employés	9
Ouvriers	2
Total	20

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert le 01/01/1994, la société SAS LOHEAC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LOHEAC - 2, avenue de Caen 76530 GRAND COURONNE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

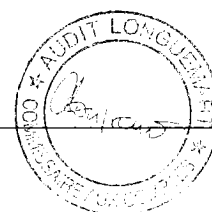
Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés :

Selon la convention d'intégration fiscale :

"En cas de non-renouvellement de la convention d'intégration fiscale, comme en cas de sortie du groupe d'intégration fiscale avant son expiration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société sera indemnisée par la société LOHEAC (tête de groupe) de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aura été cause : ces surcoûts [...] résulteront généralement [...] de la perte du droit au report des déficits subis pendant l'intégration et non utilisés par la société pendant cette période [...]"

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 320 euros.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		525 586
Caution TLOP : financement d'un crédit-bail	292 545	
Abandon de créances (STERNA)	133 041	
Abandon de créances (CCM)	100 000	
Total (1)		525 586

Ces abandons de créances, sous réserve de retour à meilleur fortune, sont consentis dans le cadre du soutien financier au profit des sociétés STERNA et CCM.

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

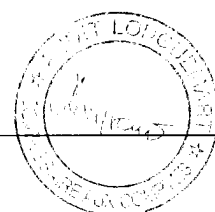
(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Au 31/12/2018, le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à 89 512.31 euros.
été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 60-67 ans
- taux de croissance des salaires : 1%
- turn over : faible
- taux d'actualisation : 1.30%
- table de mortalité : INSEE 2018



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL LODIA	50 000	94 201	100.00	24 500					3 870	
- SAS TRANSPORTS LOHEAC DE L'O	361 000	34 649	100.00	1 567 907	1 064 457		292 545	2 820 730	33 801	
- SAS STERNA	37 000	931 875	100.00	37 000	37 000			8 912 463	13 605	
- SARL CENTRE COURONNAIS DE MA	70 000	224 755	100.00	70 000				1 212 772	87 131	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

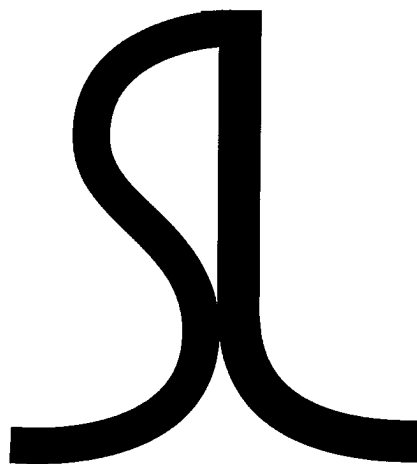
Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Autres charges exceptionnelles	100 000	67180000
Total	100 000	



AUDIT LONGUEMART & ASSOCIES



177 Rue Eau de Robec
76000 ROUEN

T. 02 32 76 65 65
F. 02 32 76 65 66